

Toute

NATURE

Une publication de la SNAP • Automne 2020-hiver 2021



UNE
NOUVELLE NORME
EST NÉCESSAIRE
POUR PROTÉGER LA MOITIÉ
DU CANADA

 SNAP

SOCIÉTÉ POUR LA NATURE ET LES PARCS DU CANADA

Offert jusqu'en AVRIL 2021 Entente pour publication 40033545



Une rivière sauvage dans l'arrière-pays de Jasper, en Alberta.
Photo: Joel Dunn

● MOT DU PRÉSIDENT

On appuie sur
« réinitialiser » pour
le bien de l'économie et
de la nature au Canada

LAURA COLELLA

Les situations les plus difficiles offrent souvent les possibilités les plus transformatrices. Le Canada avait besoin d'appuyer sur le bouton de réinitialisation de son économie afin de retrouver l'équilibre avec la nature... même avant la pandémie mondiale. Aujourd'hui, le Canada a la possibilité de s'engager sur la voie d'un avenir plus sain et plus durable.

Des données probantes témoignent du déclin de la biodiversité au Canada et dans le monde entier. Il nous faut freiner ce déclin, et nous savons comment le faire.

Un consensus croissant se dégage quant aux mesures nécessaires pour protéger les habitats essentiels des espèces et contrer les autres menaces qui pèsent sur leur existence. Dans la cinquième édition de son rapport *Perspectives mondiales de la biodiversité*, publié cet automne, les Nations Unies avertissent que huit changements transformateurs sont nécessaires pour ralentir le déclin de la biodiversité, notamment la protection et la restauration des écosystèmes terrestres, d'eau douce et marins, la transition vers des infrastructures vertes et la mise en place de solutions climatiques basées sur la nature.

Ce sont ces mêmes changements que la SNAP préconise.

La grande famille de la SNAP, y compris nos bailleurs de fonds et nos sympathisants, met tout en œuvre pour contribuer à la lutte contre les crises de la biodiversité et des changements climatiques et pour veiller à ce que le Canada place la nature au cœur de ses priorités et de ses mesures économiques alors que le pays souhaite reconstruire en mieux. Nos sections régionales accomplissent de grands progrès sur le terrain, notamment en contribuant à la création de nouvelles aires protégées, en militant pour une gestion plus rigoureuse des aires protégées terrestres et marines, et en apportant leur soutien et leur collaboration aux groupes autochtones dans leurs initiatives de conservation. Dans ses rapports, la SNAP formule des recommandations concrètes à l'intention des gouvernements afin qu'ils opèrent les changements nécessaires tout en générant des bénéfices importants pour l'économie canadienne et le bien-être des Canadiens.

Il est important de garder à l'esprit les engagements du gouvernement fédéral de protéger 25 % des terres et des océans du Canada d'ici 2025, et 30 % d'ici 2030. Des objectifs ambitieux suscitent la créativité et les efforts nécessaires pour les atteindre. La réalisation de ces objectifs de protection exige une collaboration entre tous les ordres de gouvernement, de toutes les allégeances politiques, et avec les dirigeants autochtones, dans tout le pays; et cette collaboration doit se poursuivre à long terme, dans la mesure où nous nous efforçons de protéger la moitié du Canada.

Des objectifs ambitieux sont le signe que la conservation a sa place dans un pays qui se redresse, en particulier dans un pays aussi foisonnant de nature que le Canada. La conservation est la clé d'un avenir plus équitable, plus sain et plus résilient. Le personnel de la SNAP dans tout le pays se mobilise pour assurer la protection dont les écosystèmes, les espèces et les populations du Canada ont besoin. La nature fait beaucoup pour nous : il est temps de lui rendre la pareille.

Laura Colella est la présidente du conseil d'administration national de la SNAP.

Toute NATURE

AUTOMNE 2020 – HIVER 2021
VOLUME 16, NUMÉRO 2



La SNAP est un organisme canadien dont la mission est la protection d'au moins 50 % de notre nature sauvage. Depuis 1963, nous avons joué un rôle de premier plan dans l'établissement de plus des deux tiers des aires protégées du Canada.

CONSEIL D'ADMINISTRATION NATIONAL

Laura Colella, présidente (ON)
Erik Val, vice président (YT)
John Grandy, trésorier (ON)
Richard Paisley, président,
comité du contentieux (C.-B.)
Amber Nicol, présidente,
Comité de gouvernance (N.-É.)
Jim Donohue (AB)
Elspeth Hagan (NB)
Bob Halfyard (T.-N.-L.)
Ina Lucila (AB)
Nikita Lopoukhine (ON)
Don McMurtry (ON)
Lavinia Mohr, (ON)
Kathy Scalzo (C.-B.)

ADMINISTRATEURS HONORAIRES

Stephanie Cairns
Phil Dearden
David Lang
Harvey Locke
Gordon Nelson
Bob Peart
Sherri Watson

ÉQUIPE ÉDITORIALE

Sandra Schwartz : Directeure générale national
Tracy Walden : Directrice national,
Communications et développement
Jennifer Scott : Responsable des
communications au Bureau national
Janice McLean : Mise en page

COMITÉ ÉDITORIAL

Alex Abboud
Rick Boychuk
Laura Colella
Ron Thiessen

ISSN 1717-8894. Maître de poste:
Faire parvenir tout changement d'adresse
au Canada à la SNAP : 600-100 rue Gloucester,
Ottawa, ON K2P 0A4.

Toute Nature est publié deux fois par an
(au printemps et à l'automne) par la Société
pour la nature et les parcs du Canada (no
d'enregistrement 10686 5272 RR0001).

© 2020 Société pour la nature et les parcs
du Canada. Aucune partie de cette publication
ne peut être reproduite sans l'autorisation
écrite expresse de la SNAP.



UNE NOUVELLE NORME EST NÉCESSAIRE POUR PROTÉGER LA MOITIÉ DU CANADA

DANS CE NUMÉRO

À LIRE

La relance bleue • 6

Cap sur la santé de nos océans *par Alexandra Barron*

La stratégie de survie • 8

Protéger la nature, c'est protéger notre avenir
par Anna Pidgorna et Sandra Schwartz

COUVERTURE : De jeunes baleines à bosse brisant la surface de l'eau dans l'Atlantique Nord, au large de Terre-Neuve. Photo : Adobe Stock

AU-DESSUS : Siwash Rock, un affleurement célèbre du parc Stanley à Vancouver, en Colombie-Britannique, est entouré d'une légende selon le peuple autochtone Squamish. Photo : Adobe Stock

RUBRIQUES

2 • MOT DU PRÉSIDENT

On appuie sur « réinitialiser » pour le bien de l'économie et de la nature au Canada

5 • REGARD SUR LA CONSERVATION

Non au déclassement des aires protégées du Canada

12 • PARTOUT AU CANADA

14 • CONTACTEZ-NOUS

RÉVEILLEZ LE HÉROS QUI SOMMEILLE EN VOUS!

Devenez un héros à nos côtés! En devenant membre du Club de protection de la nature de la SNAP, vous mettez vos super pouvoirs au service de la protection des terres publiques, des océans et des eaux douces du Canada.

En faisant un don de 21 \$, 39 \$ ou 100 \$ par mois, vous vous sentirez gonflé à bloc car votre super-geste aidera à protéger et à restaurer la nature au bénéfice de tout le Canada.

Vous pouvez être un héros pour le caribou! Avec 21 dollars par mois, vous pouvez contribuer concrètement au travail de la SNAP pour sauver ces créatures majestueuses. Saviez-vous que les caribous parcourent 3 000 kilomètres à pied chaque année? Malheureusement, il leur devient de plus en plus difficile de franchir les nombreux obstacles érigés par l'homme. Les nouvelles routes,

les pipelines et les mines rendent presque impossible pour les caribous de continuer à effectuer le périple qui se fait depuis des siècles. Aidez-nous à les sauver!

Un héros, ça sauve aussi nos océans et nos parcs. Votre don sera utilisé judicieusement pour nous permettre de lutter efficacement contre les changements climatiques. Faites un don de 39 \$ ou de 100 \$ par mois et devenez membre du Club de protection de la nature. Vous apporterez une aide concrète aujourd'hui et pour toujours.

Pour devenir un héros de la nature dès aujourd'hui, contactez-nous au wpc@cpaws.org!

 **SNAP**
SOCIÉTÉ POUR LA NATURE ET LES PARCS DU CANADA





La rivière Sheep, qui fait partie du bassin hydrographique de la rivière Bow, dans le comté de Kananaskis, en Alberta. Photo : Pete Nuij

Non au déclassement des aires protégées du Canada

Le gouvernement fédéral s'est fixé des objectifs ambitieux en matière de protection des terres et des eaux du Canada, et leur réalisation passe par un renforcement des mesures de conservation d'un océan à l'autre. Pourtant, on voit avec découragement que certaines régions proposent des plans contraires à ces objectifs. C'est le cas de l'Alberta, qui a radié des aires protégées de son réseau de parcs provinciaux.

En mars 2020, le gouvernement de l'Alberta annonçait le retrait du statut de zone protégée de 164 parcs ainsi que la fermeture de 20 terrains de camping et aires de fréquentation diurne, entraînant des répercussions sur un total de 175 parcs et aires de loisirs provinciaux. Les conséquences de cette décision sont la fermeture de centres d'accueil très fréquentés, l'arrêt du damage des pistes de ski de fond très prisées, le raccourcissement de la saison d'exploitation de nombreux terrains de camping et l'augmentation des frais de camping et de service pour tous les sites. Le gouvernement de l'Alberta a procédé à ces changements sans avoir tenu de consultation publique et sans avoir fourni de preuves pour justifier les économies découlant des fermetures.

L'Alberta perdra ainsi 37% de ses parcs. Les sites concernés englobent

32% de l'ensemble des terrains de camping de l'Alberta, ce qui représente une perte potentielle de près de 4 500 terrains de camping dans la province. Les autres parcs qui risquent d'être retirés de la liste comprennent plusieurs secteurs destinés expressément à la sensibilisation à la nature sauvage et à la conservation des terres.

QUEL EST L'ENJEU ? Les aires protégées sont les piliers de la conservation. En effet, les parcs et les aires protégées préservent la biodiversité; fournissent de l'air pur, de l'eau potable, des aliments et des médicaments traditionnels; nous protègent des inondations et des sécheresses; et nous offrent des possibilités de loisirs de plein air extraordinaires. Lorsqu'une zone perd son statut de zone protégée, elle peut être utilisée ou vendue à des fins autres que la conservation, comme l'extraction de ressources industrielles, les utilisations agricoles, la foresterie ou l'extraction de charbon. La fermeture et le démantèlement des parcs menacent gravement le patrimoine naturel, la reprise économique et la qualité de vie.

QUE PEUT-ON FAIRE ? Rendez-vous sur les sites web des sections SNAP Alberta sud et SNAP Alberta nord pour en apprendre davantage sur les efforts déployés actuellement dans le but de préserver les parcs albertains.

La transparence est cruciale dans la planification des aires protégées

La **réserve de parc provincial Owls Head** en Nouvelle-Écosse est réputée depuis longtemps pour son importance en matière de conservation. Ce magnifique promontoire côtier abrite des écosystèmes importants et une communauté végétale rare dans le monde, mais il se trouve actuellement menacé.

En mars 2019, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a secrètement déclassé ce site afin de vendre le terrain public à un promoteur de terrain de golf. Le gouvernement a pris cette décision sans avoir consulté ou informé le public. Nous avons appris la nouvelle du déclassement à la suite d'une enquête journalistique réalisée par la CBC.

Le gouvernement fédéral détient une propriété de 17 hectares adjacente au parc Owls Head, le site d'un ancien phare. Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a tenté d'acquérir cette propriété pour la vendre au même promoteur immobilier. Heureusement, au vu de la forte réaction du public contre le transfert de terrain, le gouvernement fédéral a annoncé en juin 2020 que le site de l'ancien phare avait été transféré à Environnement et Changement climatique Canada et qu'il allait être préservé.

En ce qui concerne la réserve de parc provincial Owls Head, ses terres sont dans un flou juridique, et la SNAP Nouvelle-Écosse continue de faire pression pour que le gouvernement provincial les protège au même titre que les quelques 200 autres aires protégées annoncées.

Cap sur la santé de nos océans
PAR ALEXANDRA BARRON

LA RELANCE BLEUE

En juin 2015, la SNAP a publié son rapport annuel intitulé « D'un océan à l'autre », qui n'était pas très réjouissant. On y lisait que seulement 1 % de notre territoire marin était protégé, que la création de la plupart des aires marines protégées (AMP) avait pris des décennies, et que la protection de la plupart d'entre elles était minimale en raison de la faiblesse de la législation. Pour traiter ces lacunes, nous avons insisté sur la nécessité d'une forte volonté politique pour permettre l'atteinte des objectifs, et nous avons recommandé que des améliorations soient apportées à la *Loi sur les océans* et que des mesures de protection renforcées soient appliquées pour interdire les activités les plus néfastes dans toutes les AMP.

Si on m'avait dit à l'époque que dès 2019 le Canada aurait protégé plus de 10 % de ses océans, renforcé la *Loi sur les océans* et annoncé des normes de protection minimales pour les AMP, je ne l'aurais jamais cru.

LE CANADA DEVIENT UN CHEF DE FILE MONDIAL EN MATIÈRE DE PROTECTION DES OCÉANS

Au cours des cinq dernières années, des efforts remarquables ont été déployés pour renforcer la protection des océans et, même si tout n'a pas été parfait, ces efforts ont porté leurs fruits pour la conservation. En effet, nous avons célébré la création de sept aires marines protégées (la SNAP a d'ailleurs fait campagne pour la plupart d'entre elles pendant des années), la modification de la *Loi sur les océans* et l'annonce de normes de protection minimales pour toutes les AMP fédérales. Actuellement, la SNAP collabore avec le gouvernement fédéral et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) à l'organisation du cinquième Congrès international sur les aires marines protégées (IMPAC5), qui se tiendra à Vancouver et qui permettra au Canada de faire valoir ses récentes réalisations.

Force est donc de constater que le Canada est passé, en quelques années, de retardataire à chef de file mondial en matière de protection des océans.

Cette année, le Canada s'est joint à l'Alliance mondiale pour les océans et s'est engagé à protéger 25 % de ses océans d'ici 2025, et 30 % d'ici 2030. En s'engageant ainsi, le Canada met le cap sur la bonne voie. Les recherches indiquent qu'il faut protéger de 30 % à 70 % des terres et des océans de la planète pour que l'on puisse préserver la biodiversité. Dans une étude récente publiée dans la revue *Nature*, on apprend que la protection de 30 % des océans permettrait de restaurer les écosystèmes océaniques d'ici 2050. Afin de favoriser l'épanouissement de la vie marine et des communautés côtières pour les générations à venir, la SNAP est déterminée à faire en sorte qu'au moins 30 % des côtes et des océans du Canada bénéficient d'une protection efficace d'ici 2030.

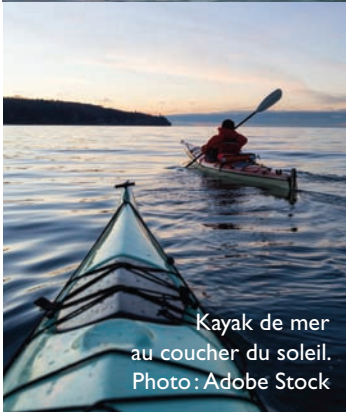
INVESTIR DANS LA NATURE POUR UNE RELANCE VERTE (ET BLEUE !) AU CANADA

Face aux crises concomitantes (et interreliées) de la biodiversité et du climat, et à la crise économique engendrée par la COVID-19, il est urgent que les pouvoirs publics embrassent une relance verte (et bleue !) qui investira dans la nature pour nous permettre de bâtir un avenir meilleur et plus durable. Les AMP joueront un rôle important à cet égard, car elles apporteront des investissements dans les communautés côtières, favoriseront la création de bons emplois et soutiendront des économies locales florissantes et durables. On estime que des AMP efficaces génèrent 10 dollars pour chaque dollar investi.

Forte de plus de 30 ans d'expérience dans le domaine des AMP, la SNAP poursuivra son rôle de figure de proue pour veiller à ce que le Canada atteigne ces nouveaux objectifs



Une mère orque et son petit dans la mer des Salish, au large de la Colombie-Britannique. Photo : Adobe Stock



Kayak de mer au coucher du soleil. Photo : Adobe Stock



Lagune de Murchison, photo de Gwaji Haanas. Photo : Sabine Jessen

ambitieux. Pour ce faire, nous nous efforçons de répertorier et de protéger les écosystèmes les plus importants d'un point de vue écologique et culturel grâce à des mesures de protection rigoureuses et à des méthodes de gestion et de surveillance efficaces.

LA SNAP TRACE LA VOIE VERS UNE PROTECTION DE 30 % DES OCÉANS D'ICI 2030

L'équipe du programme des Océans de la SNAP collabore avec les experts des sections régionales à l'élaboration d'une carte marine pour contribuer à l'atteinte des objectifs de protection de 25 % et 30 %. Cela implique de compléter les réseaux d'AMP du nord de la Colombie-Britannique, des Maritimes et du golfe du Saint-Laurent, dont le besoin se fait cruellement sentir depuis longtemps. Ces réseaux permettront d'assurer la connectivité et la représentativité entre les écosystèmes et de prévoir les éventuels bouleversements des écosystèmes provoqués par les changements climatiques. Nous continuons à réclamer la protection de régions considérées comme prioritaires depuis longtemps, comme la baie de Fundy, la partie ouest de la baie d'Hudson et le détroit de Georgia Sud, et nous cherchons également à recenser de nouvelles aires qui ont besoin d'être protégées, notamment des habitats essentiels et d'autres zones importantes pour les espèces en péril.

Soutenir les efforts de conservation menés par les Autochtones constitue une grande priorité pour la SNAP. Nos sections travaillent en étroite collaboration avec des partenaires autochtones pour soutenir la création d'aires protégées et de conservation autochtones (APCA) qui contribueront à la souveraineté autochtone et à une réconciliation constructive, ainsi qu'à la réalisation des objectifs de conservation.

VISER LE RENFORCEMENT DES NORMES DE PROTECTION

Nous savons que l'atteinte de l'objectif de 30 % exigera beaucoup d'efforts, mais nous devons également nous assurer que des mesures de protection efficaces soient en place. C'est pourquoi nous veillons tout autant à ce que les normes minimales de protection annoncées en avril 2019 (qui interdisent le chalutage de fond, les activités pétrolières et gazières, l'exploitation minière et le déversement) soient appliquées de manière efficace et complète à toutes les aires marines protégées, y compris aux autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ).

Les normes minimales constituent le niveau de protection de base des AMP, mais nous voulons que le Canada cherche à renforcer cette protection. Nous évaluons actuellement les AMP et les AMCEZ existantes du Canada par rapport aux normes minimales et

au « Guide des AMP » (à paraître prochainement), un outil international destiné à évaluer les normes de protection des AMP. Dans notre prochain rapport sur les océans prévu pour le début de l'année prochaine, nous publierons les résultats de notre évaluation et formulerons des recommandations pour que le Canada renforce les AMP actuelles et leur assure une protection efficace.

GÉRER ET SURVEILLER EFFICACEMENT LES AMP

Enfin, depuis les progrès récents dans l'établissement des AMP, la SNAP accorde également une importance prioritaire à la nécessité de gérer et de surveiller adéquatement ces sites afin que le Canada puisse en retirer des avantages écologiques à long terme. Cela offre également la possibilité d'investir de manière significative dans les communautés côtières, en particulier les communautés autochtones et les programmes de gardiens autochtones. Si l'on veut s'assurer le soutien des communautés en faveur de la conservation, il est important de dégager des avantages concrets en termes de création d'emplois et de générer des retombées écologiques probantes.

Nous avons beaucoup de pain sur la planche pour les cinq et dix prochaines années. Les objectifs de protéger 25 % et 30 % de nos océans sont ambitieux, mais ils sont d'une importance capitale pour la santé de nos océans et de nos communautés côtières. Nous avons besoin de votre soutien pour réclamer une protection accrue de nos océans grâce à un plus grand nombre d'AMP ainsi que des protections plus rigoureuses et une gestion et une surveillance efficaces. Dites à votre député fédéral et à votre député provincial que la protection de la nature et des océans doit être au cœur de notre relance économique, afin de construire un monde meilleur.

Alexandra Barron est la directrice nationale du programme des Océans de la SNAP.

LA STRATÉGIE DE SURVIE

Protéger la nature, c'est protéger notre avenir

PAR ANNA PIDGORNA

La nature est ESSENTIELLE à la vie.

Une nature en santé nous fournit tout ce dont nous avons besoin pour vivre : de l'air pur, de l'eau potable, des sols fertiles, des aliments, des médicaments, des écosystèmes sains et résilients. La nature est source d'inspiration, d'espoir et de spiritualité. Elle nous stimule, nous émerveille et nous procure un sentiment de bien-être.

La nature est bénéfique pour le corps et l'esprit. Elle incite les gens à être plus actifs physiquement, en leur offrant des espaces propices à l'exercice et à la détente. La nature nous procure des bienfaits considérables sur le plan de la santé mentale, notamment en améliorant notre attention, notre sommeil et notre maîtrise du stress. Elle facilite le développement et aide à soulager les troubles de l'attention chez les enfants. Les personnes qui passent régulièrement du temps dans la nature sont, en moyenne, en meilleure santé et plus heureuses.

Selon le Forum économique mondial, la moitié du produit intérieur brut (PIB) mondial est modérément ou fortement tributaire de la nature et des services qu'elle fournit, et elle soutient jusqu'à 40% des emplois sur la planète. La perte et la dégradation des habitats et les changements climatiques figurent parmi les cinq principaux risques qui pèsent sur notre planète, notre économie et notre mode de vie. Les avantages de protéger une nature en bonne santé l'emportent sur les coûts qui y sont associés dans une proportion d'au moins 5 pour 1 (Waldron, 2020).

Mais la nature est en CRISE.

On assiste à sa dégradation à une échelle et à un rythme sans précédent. La dégradation de nos paysages terrestres et marins entraîne la perte d'écosystèmes et d'habitats essentiels, ce qui compromet notre capacité à résister aux effets des changements climatiques et des catastrophes naturelles et expose un million d'espèces au risque d'extinction.

La dégradation est perceptible de tous. Il suffit de plonger dans nos souvenirs d'enfance pour se rappeler à quoi ressemblait la nature. Cette nature qui se modifie ou qui disparaît chaque jour.

Nous savons QUOI faire. Nous savons COMMENT le faire. Il nous faut INTENSIFIER nos efforts.

L'année 2020 nous a fait prendre conscience de l'interdépendance entre nous et le monde naturel. La destruction persistante et l'exploitation non durable de la nature font place aux zoonoses et aux pandémies comme celle de la COVID-19. Nous devons repenser complètement notre relation avec la nature si nous voulons nous donner un avenir sain et durable. Autrement dit, le maintien du « statu quo » n'est plus une option.

La science est claire sur ce qui doit être fait pour stopper le déclin rapide de la nature : il faut protéger au moins de 30% à 70% de la planète dans un réseau d'aires protégées bien conçu et bien géré. Le Canada est bien placé pour atteindre cet objectif, puisque le gouvernement fédéral s'est déjà engagé à protéger 25% de notre territoire d'ici 2025 et 30% d'ici 2030.

Du fait de sa mission de protéger la moitié des terres et des eaux publiques du Canada dans un esprit de réconciliation, la SNAP est, à son tour, bien placée pour aider le gouvernement à rester

LE SAVIEZ-VOUS?

En septembre 2020, le Canada s'est joint à 29 pays au sein de la *Coalition de haute ambition en faveur de la nature et des peuples*. Cette dernière plaide pour l'inclusion d'un objectif mondial de conservation de 30% des terres et des océans du monde d'ici 2030 dans le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020. La communauté internationale adoptera ce cadre lors de la conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP15) en 2021 et les objectifs qui y seront formulés orienteront les initiatives en faveur de la conservation et de la biodiversité dans le monde au cours des dix prochaines années. Pour en savoir plus : campaignednature.org/high-ambition-coalition

The Skyline Trail, Pleasant Bay,
Parc national des Highlands du Cap-Breton,
Nouvelle-Écosse. Photo : Elyse Turton.



Emerald Lake Alberta.
Photo : Bruno Soares

sur la bonne voie. Surtout en sachant que la pente est raide à monter, vu que le Canada ne protège actuellement qu'un peu plus de 12 % de ses terres et de ses eaux intérieures. Malgré toutes les difficultés imposées par la pandémie, nous avons tout de même eu la chance que le personnel de la SNAP ait pu poursuivre son important travail.

Après six mois en mode pandémie, on assiste à un lent regain en faveur de la conservation. Des annonces de création de nouvelles aires protégées affluent de tout le pays. Le Nouveau-Brunswick doublera le nombre de ses aires protégées. Terre-Neuve-et-Labrador a enfin, après 25 ans d'attente, l'occasion de connaître la proposition de plan de réseau d'aires protégées pour l'île de Terre-Neuve, qui permettra de protéger 3 % supplémentaires de la province. En Saskatchewan, un investissement de 3,2 millions de dollars provenant du Défi de l'objectif 1 du Fonds de la nature du Canada permettra de protéger le bassin hydrographique de la rivière Seal de toute activité industrielle. D'une superficie de 50 000 km², cette initiative d'une aire protégée et de conservation autochtone est menée par la Première Nation Sayisi Dene (en partenariat avec d'autres Premières Nations, les Inuits du Nunavut, la SNAP Manitoba et d'autres ONG).

Malgré toute leur importance, les efforts de conservation actuels sont loin d'être assez importants et ambitieux pour permettre aux gouvernements de contrer la crise qui frappe la nature.

Anna Pidgorna est la coordonnatrice principale de la conservation terrestre et des parcs au sein de la SNAP et Sandra Schwartz est la directrice générale nationale de la SNAP.

PLANIFICATION À VENIR

La conservation de la nature est la clé de notre survie, et doit être au cœur des efforts de relance post-COVID-19.

L'Union européenne, la Nouvelle-Zélande, la France et l'Allemagne ont déjà annoncé des plans ambitieux prévoyant des investissements et des efforts de relance respectueux de l'environnement pour l'après COVID-19. Même si notre gouvernement fédéral a adopté des objectifs ambitieux en matière de protection de la nature, la SNAP l'encourage maintenant à se doter de plans d'action concrets qui lui permettront d'atteindre ses objectifs.

Nous avons rédigé de nombreux communiqués et documents d'orientation à l'intention des décideurs en ce sens, notamment notre rapport sur les parcs de cette année intitulé : *Nature en santé = populations en santé : mettre la nature au cœur de la relance post-COVID-19*.

Une fois que les gouvernements canadiens auront franchi le stade des programmes de soutien immédiat en réponse à la COVID-19 pour se tourner vers des mesures de relance à moyen et long terme, il est impératif que ces mesures accordent une place centrale à la conservation de la nature, qui assure notre vie à tous.

Cela comprend le respect de l'engagement du gouvernement fédéral à protéger 25 % de nos terres et de nos océans d'ici 2025 et 30 % d'ici 2030. Et pour contribuer à faire progresser la conservation de la nature, la SNAP recommande vivement que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux au Canada :

1. S'engagent publiquement à placer la protection et la restauration de la nature au cœur des investissements et des plans de relance post-COVID-19;
2. Investissent dans la création de réseaux efficaces d'aires protégées;
3. Investissent dans la gestion à long terme des aires protégées;
4. Soutiennent la conservation et l'intendance du territoire par les Autochtones, en veillant à ce que les aires protégées soient créées et gérées de manière à contribuer à la réconciliation entre les peuples autochtones et non autochtones du Canada, et avec la Terre.

Nos décisions d'aujourd'hui auront une influence sur l'avenir de toute vie sur Terre. Le rôle que la nature joue dans nos vies et le rôle que les aires protégées jouent dans sa conservation sont primordiaux. Voilà maintenant notre chance de renverser la vapeur face à la double crise de la perte de biodiversité et des changements climatiques. C'est pour nous l'occasion de reconnaître l'interdépendance de notre monde et le fait que la santé, la prospérité, la nature et le bonheur font tous partie de la même équation.

—Sandra Schwartz

VOTRE LEGS POUR LA VIE

Votre attachement envers la Société pour la nature et les parcs du Canada peut durer à tout jamais.

Vous pensez peut-être plus que jamais à notre vaste pays, à notre magnifique nature et à notre avenir. Vous n'êtes pas la seule personne à y penser.

De nombreux et généreux donateurs comme vous ont fait appel à la SNAP. Des personnes qui tiennent à la santé de nos océans et de nos lacs, à toutes les créatures vivantes et à l'intégrité des forêts de notre pays veulent contribuer au bien-être des générations futures. Ceux qui font un legs à la SNAP dans leur testament continueront à défendre la nature lorsqu'ils ne seront plus là.

Vous pouvez transmettre un héritage durable de différentes manières, par exemple en faisant un legs testamentaire ou en faisant don d'actions ou de biens patrimoniaux.

En conciliant vos valeurs et vos projets de dons testamentaires, vous posez un geste de bonté incroyable qui vous permettra de protéger les milieux naturels que vous aimez tant au profit des générations à venir.

Que vous soyez en train de rédiger votre testament pour la première fois ou de le mettre à jour, sachez que votre don à la SNAP sera géré avec grand soin afin de nous aider à réaliser notre mission. Grâce à la générosité de personnes comme vous, la Société pour la nature et les parcs du Canada fait avancer concrètement la cause de la conservation. Nous avons besoin de vous pour garantir que les petits-enfants de nos petits-enfants pourront profiter de tous les bienfaits de la nature canadienne.

Pour de plus amples informations sur les étapes à suivre pour laisser un héritage durable, veuillez communiquer avec Vicki DiMillo à vdimillo@cpaws.org.

 **SNAP**
SOCIÉTÉ POUR LA NATURE ET LES PARCS DU CANADA

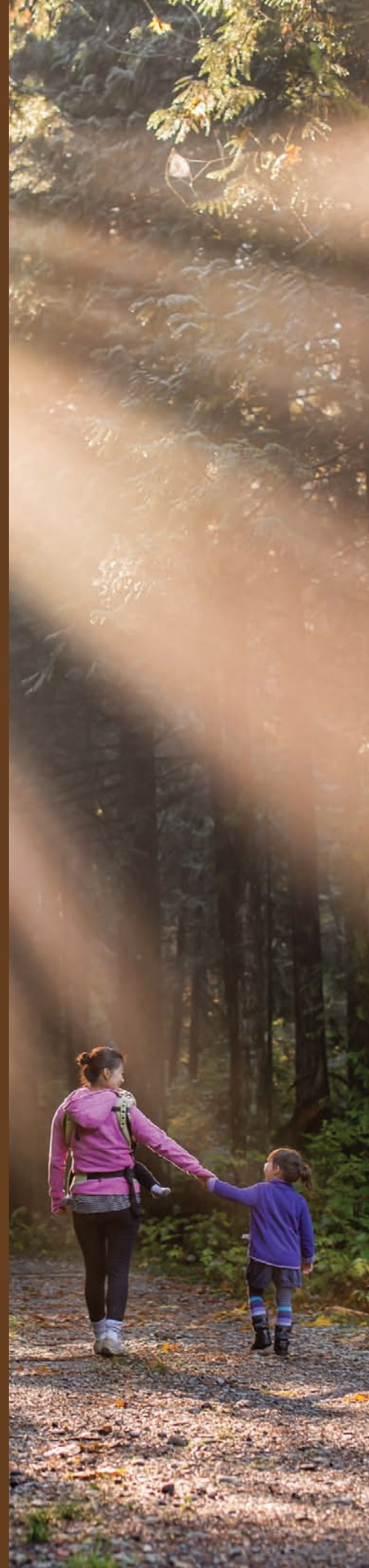




Photo : Hans Jurgen Mager

MANITOBA

La **SNAP Manitoba** déploie des efforts pour protéger les ours blancs, les bélugas, les narvals et des centaines d'autres espèces marines présentes dans la baie d'Hudson. À cette fin, elle s'efforce de relancer un processus fédéral – qui est au point mort – visant à créer une aire marine nationale de conservation le long des côtes du Manitoba et de l'Ontario. En sachant que le trafic maritime a déjà augmenté en raison de la fonte des glaces de mer, on doit protéger cette grande mer intérieure du Canada avant qu'il ne soit trop tard. Pour en savoir plus : cpawsmb.org.

YUKON

La **SNAP Yukon** s'est jointe au Comité directeur des Gwich'in et à d'autres organisations environnementales dans la poursuite intentée contre le département de l'Intérieur des États-Unis, qui a récemment approuvé un programme de concessions illicite ouvrant la plaine côtière de la Réserve faunique nationale de l'Arctique à l'industrie pétrolière et gazière. La poursuite reproche cet organe de l'administration américaine de violer toutes les lois fondamentales qui protègent les terres publiques, les eaux, la faune, la flore et les habitants de la région. Pour en savoir plus : cpawsyukon.org/porcupine-caribou.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

La **SNAP Colombie-Britannique** continue de faire campagne en faveur de l'amélioration du financement et de la gestion de BC Parks, l'agence des parcs de la Colombie-Britannique. Les loisirs de plein air connaissent une demande sans précédent, mais les parcs de la province souffrent d'un

sous-financement chronique depuis des décennies. Récemment, le gouvernement britanno-colombien a annoncé des fonds supplémentaires destinés à BC Parks et à un programme d'emploi pour les jeunes. Ces fonds permettront d'améliorer les services aux visiteurs et de soutenir la nature et la vie sauvage dans les parcs provinciaux et les aires protégées de la Colombie-Britannique, alors que les efforts se poursuivent pour assurer un financement important et à long terme. Pour en savoir plus : cpawsbc.org.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

La **SNAP Territoires du Nord-Ouest** collabore avec des partenaires autochtones pour encourager les gouvernements fédéral et territorial à investir dans un fonds à long terme qui servira à gérer les aires protégées ainsi qu'à investir dans les programmes de gardiens autochtones. En effet, les gouvernements autochtones des T.N.-O. prennent actuellement des initiatives pour créer et gérer des aires protégées et de conservation autochtones. Pour en savoir plus : cpawsnwt.org.

ALBERTA

Les sections **Alberta Nord** et **Alberta Sud** de la **SNAP** travaillent de concert pour convaincre le gouvernement de la province de revenir sur sa décision d'annuler la politique sur le charbon de 1976. Cette annulation a conduit à la levée du zonage des terres qui restreignait l'extraction et l'exploration du charbon à ciel ouvert dans certaines des régions de l'Alberta les plus sensibles sur le plan environnemental. Pour en savoir plus : cpawsnab.org/coal_campaign/ et cpaws-southernalberta.org/coal_campaign/.

SASKATCHEWAN

La **SNAP Saskatchewan** poursuit sa collaboration avec la Nation des Cris de Cumberland House afin d'assurer la protection du delta de la rivière Saskatchewan et d'y instaurer une intendance autochtone. Couvrant une superficie de près de 4 000 km², le delta recèle de valeurs culturelles et écologiques et son patrimoine ancestral est reconnu internationalement – sa conservation constituerait donc une

grande victoire pour les espaces sauvages du Canada. Pour en savoir plus sur la campagne pour la protection du delta, rendez-vous sur cpaws-sask.org/saskatchewan-river-delta/.

ONTARIO

La **SNAP Wildlands League** poursuit son travail sur les cicatrices de l'exploitation forestière en Ontario, notamment par la publication d'un document contenant de nouvelles preuves accablantes. Celui-ci fait état

d'une déforestation généralisée et systémique provoquée par des coupes à blanc dans la forêt boréale. Le document recense plus de 291 sites qui restent stériles plusieurs décennies après la fin de l'exploitation forestière, ce qui réfute les affirmations selon lesquelles la déforestation est « limitée » ou « exceptionnelle » en Ontario. Pour en savoir plus : wildlandsleague.org.

La **SNAP Vallée de l'Outaouais** a reçu un sérieux coup de pouce pour ses efforts de protection des bassins versants des rivières Noire et Coulonge, dans l'ouest du Québec. En effet, au printemps 2020, elle a reçu une subvention de 300 000 \$ du Fonds de la nature du Canada – volet Défi du gouvernement fédéral pour soutenir l'établissement d'une nouvelle aire protégée d'environ 1 200 km² dans cette région. Pour en savoir plus : cpaws-ov-vo.org.

QUÉBEC

La **SNAP Québec** travaille avec les Pessamiulnut pour protéger le Pimpuacan, situé sur le Nitassinan de la Première Nation innue de Pessamit, au cœur de la forêt boréale. L'expansion continue de l'exploitation forestière menace la région du Pimpuacan, notamment dans les secteurs reconnus comme prioritaires pour la restauration du caribou et en bordure de plusieurs sites d'intérêt pour la création d'aires protégées, un problème récurrent au Québec. Pour en savoir plus : snapquebec.org.

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

La **SNAP Terre-Neuve-et-Labrador** a observé une forte résistance au projet de plan d'aires protégées préparé par le Wilderness and Ecological Reserves Advisory Council du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. Elle reste



Enquête sur les herbes marines.
Photo : Simon Ryder-Burbidge

NOUVELLE-ÉCOSSE

La **SNAP Nouvelle-Écosse** continue de se battre pour la protection de la réserve de parc provincial Owls Head. Le gouvernement de la province a secrètement déclassé ce parc l'an dernier et a tenté de vendre ces terres côtières publiques en vue d'y aménager un terrain de golf. La SNAP-NS continue de tirer la sonnette d'alarme, et cet été, le personnel de la conservation a effectué de nombreux relevés scientifiques à Owls Head pour documenter les espèces et les écosystèmes de la réserve. Pour en savoir plus : cpawsns.org/owls-head-provincial-park-reserve-2/.

cependant déterminée à défendre la préservation des paysages, des milieux naturels et des espèces uniques de la région. Cet été, la SNAP a organisé une nouvelle série d'expéditions avec la patrouille des macareux et des pétrels, dont la réputation internationale n'est plus à faire. Pour en savoir plus : cpawsnl.org.

NOUVEAU-BRUNSWICK

La **SNAP Nouveau-Brunswick** tient à aider le gouvernement du Nouveau-Brunswick à respecter son engagement de protéger 10 % de la province d'ici la fin de 2020, ce qui fera plus que doubler le nombre d'aires protégées dans la province. La nature étant toujours menacée, la SNAP recommande la mise en place immédiate de protections temporaires pour sauvegarder les espaces sauvages du Nouveau-Brunswick, tout en contribuant aux efforts collectifs pour l'atteinte de la cible de 10 %. Pour en savoir plus : cpawsnb.org.



Sortie éducative avec les jeunes de la communauté innue de Pessamit dans la région du réservoir Pimpuacan.
Photo : SNAP Québec



LA NATURE EST ESSENTIELLE À NOTRE BIEN-ÊTRE.

Aidez-nous à faire en sorte que les décideurs canadiens maintiennent la nature à l'ordre du jour dans le cadre des plans de relance COVID-19.

PASSEZ À L'ACTION DÈS AUJOURD'HUI!

bit.ly/LaNatureUnePriorite

● CONTACTEZ-NOUS

SNAP Bureau national
600-100 rue Gloucester
Ottawa, ON K2P 0A4
613-569-7226 ou 1-800-333-WILD
info@snapcanada.org
www.snapcanada.org

SNAP Colombie-Britannique
604-685-7445
www.cpawsbc.org

SNAP Sud de l'Alberta
403-232-6686
www.cpaws-southernalberta.org

SNAP Nord de l'Alberta
780-328-3780
www.cpawsnab.org

SNAP Saskatchewan
306-500-7545
www.cpaws-sask.org

SNAP Manitoba
204-949-0782
www.cpawsmb.org

SNAP Vallée de l'Outaouais
819-778-3355
www.cpaws-ov-vo.org

SNAP Wildlands League
416-971-9453 ou 1-866-510-9453
www.wildlandsleague.org

SNAP Québec
514-278-7627
www.snapquebec.org

SNAP Nouveau-Brunswick
506-452-9902
www.cpawsnb.org

SNAP Nouvelle-Écosse
902-446-4155
www.cpawsns.org


SNAP Terre-Neuve-et-Labrador
709-726-5800
www.cpawsnl.org

SNAP Yukon
867-393-8080
www.cpawsyukon.org


SNAP Territoires du Nord-Ouest
867-873-9893
www.cpawsnwt.org


GARDONS LE CONTACT!


Suivez le bureau national de la SNAP en ligne pour obtenir des mises à jour sur notre travail de conservation dans tout le pays. Vous pouvez également communiquer avec votre section locale pour savoir comment vous pouvez soutenir les efforts déployés près de chez vous.

 snapcanada.org

 CPAWS

 @cpaws

 @cpaws_national

 cpawsnational

 cpaws



PARTAGEZ. AGISSEZ. DONNEZ.

VISION

Découvrez notre assortiment d'articles consciencieux de l'environnement à simons.ca



simons

CHAPMAN'S 

YUKON



chapmans.ca   

Voulez-vous **#DonnezUnLatte** pour protéger l'incroyable patrimoine naturel du Canada ?

Pour Mardi je donne, si tout le monde au Canada donnait seulement 5 dollars, soit le coût d'un café au lait moyen, nous pourrions récolter plus de 150 millions de dollars.

Ensemble, nous pouvons faire une grande différence !

Le 1^{er} décembre 2020, c'est Mardi je donne, pour en savoir plus : snapcanada.org/mardi-je-donne

MARDI  JE DONNE



MEC

À VOUS LES PREMIÈRES TRACES

Débutez à mec.ca/sportsdhiver



Si vous souhaitez aider les campagnes de financement de la SNAP avec vos événements, produits ou activités, nous vous invitons à communiquer avec Vicki Dimillo à vdimillo@cpaws.org.

Choisir d'aider pour protéger notre futur!



Nous remercions SNAP de protéger les habitats sauvages

New Roots Herbal a fait don de **plus de 352 000 \$** à des organismes caritatifs, dont SNAP, depuis le début de 2020 à travers son programme Choisir d'Aider.

Choisir d'Aider permet de faire une différence au quotidien pour protéger et prendre soin des personnes et de notre planète. Apprenez-en plus sur choisirdaider.ca



Disponible exclusivement dans les magasins de produits naturels.

Inspiré par la nature, guidé par la science pour **améliorer la vie.**

newrootsherbal.com



Testé dans notre laboratoire à la fine
pointe de la technologie accrédité
ISO 17025

Produit au Québec 